

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'occupa du plan directeur des autoroutes du canton de Genève, ainsi que du plan directeur d'Estavayer, en collaboration avec M. Gerber.

Marcel D. Mueller m'a honoré de son amitié. Il aimait à me recevoir au Cercle littéraire, pour me parler de ses projets d'articles ou me faire part de ses réflexions sur telle ou telle œuvre récente, aussi bien que sur l'architecture de Mies van der Rohe. Sa curiosité me surprenait, mais plus encore son érudition; il lui arrivait par exemple de préciser des points de détail sur un monument que j'avais visité lors de

l'un de mes voyages et que bien souvent lui-même n'avait pas vu, mais à propos duquel il avait lu (et mémorisé) une abondante littérature. Je conserve le souvenir d'un homme poli, soigné, discret, probe et, par-dessus tout, honnête. Sa silhouette droite et élégante restera gravée dans ma mémoire; j'en donne l'assurance à son admirable épouse, M^{me} Henriette Mueller-Rosselet, ainsi qu'à sa fille, M^{me} Aude Moreillon, qui ont accepté de me recevoir pour évoquer la vie si riche de cet homme qui maintenant nous a quittés.

La fin de la SAGES

La nouvelle de la dissolution de la SAGES vient de nous parvenir. En ce début de 1993, il est difficile d'imaginer que cette importante association doive disparaître.

Rappelons qu'il s'agit de la *Schweizerische Aktion Gemeinsinn Energie Sparen*, créée à Zurich en 1980 par un groupe de spécialistes animés par Bruno Wick.

C'était l'époque – difficile à imaginer maintenant – où l'on ne savait simplement rien des consommations d'énergie des bâtiments... Si l'on devait en analyser une, il fallait demander à un spécialiste en chauffage d'en faire le calcul théorique, afin de pouvoir la comparer à la consommation effective.

La proposition avait été faite en 1979, par B. Wick, d'enregistrer des consommations d'énergie et d'en établir des statistiques.

C'est alors que le groupe mentionné ci-dessus réussit à convaincre 2000 propriétaires de villa de payer 75 francs et de remplir un formulaire...

L'«indice de consommation d'énergie» était né et la publication en 1981 du livre de B. Wick, *Sparobjekt Einfamilienhaus*, dont la SEATU a édité également la traduction française, allait en généraliser la connaissance.

L'importance fondamentale des découvertes faites à l'aide de cet indice énergétique ne sont pas encore toutes reconnues. La plus importante est certainement celle de l'influence de l'inertie thermique et l'on continue à prescrire des isolations sans savoir si elles seront placées devant ou derrière le mur...

On pouvait penser que l'usage de cet indice allait se généraliser pour toutes les constructions, et qu'il serait suivi chaque année... Il n'en a rien été et l'on peut penser que les responsables sont déçus des résultats et préfèrent ne pas en faire état!

La SAGES a survécu toutes ces années avec des publications, comme *Energie Fachbuch*, des concours et des apéros... Il est regrettable de devoir l'enterrer maintenant.

La création d'une SAGES romande, sous le nom de *Mouvement suisse pour les économies d'énergie (MSEE)* a suivi rapidement, mais – pour des raisons obscures – elle est mort-née.

Notons encore que l'établissement des indices énergétiques va se faire pour introduire le décompte individuel. Souhaitons bonne chance à *Energie 2000* qui prend la relève...

O. Barde

Construction métallique: prix à l'innovation 1992

La Fondation pour la recherche scientifique systématique dans le domaine de la construction métallique a attribué son prix 1992, qui récompense l'innovation technique dans ce domaine, à Peter Kunz pour son travail intitulé «Procédé probabiliste pour l'évaluation de la sécurité à la fatigue de ponts en acier existants». Le jury a notamment salué dans cette étude, la possibilité de fixer une durée de vie garantie des ponts en acier et les nouvelles impulsions que cette innovation est susceptible de donner à la construction métallique. Doté d'un montant de Fr. 10 000.–, le prix a été remis au lauréat à l'occasion d'une des journées d'information de Swissbau 93, le 3 février dernier. En outre, l'abri de l'arrêt des cars postaux de la gare de Coire a encore été distingué par le jury en tant qu'ouvrage témoignant de «nombreuses solutions nouvelles et progressistes dans la construction et l'exécution d'un abri en filigrane, transparent et à grande portée», une reconnaissance qui sera marquée par l'apposition d'une plaque sur l'ouvrage concerné.

Grand succès pour Swissbau 93 malgré la crise du bâtiment

La 10^e édition de Swissbau qui s'est achevée le 7 février dernier a attiré de très nombreux visiteurs, puisque plus de 143 000 cartes d'entrée ont été vendues. Ainsi, malgré la crise et le recul de l'emploi dans l'industrie de la construction, le chiffre record de visiteurs de l'exposition précédente a été égalé. Tant les exposants et les représentants des divers secteurs concernés que les visiteurs parlent d'un salon particulièrement important et intéressant, où présentations spéciales et séminaires ont également connu un franc succès. Selon les professionnels interrogés, un salon est le maillon le plus direct et le meilleur pour assurer la communication entre l'offre et la demande. Le principal motif de l'affluence étonnamment élevée est en effet attribué au fait que l'on éprouve des besoins accrus en matière d'information en des temps de problèmes économiques et de mutations structurelles.

Economies d'énergie:

Un appel au numéro gratuit 155 33 90 peut se révéler payant!

Mise en service le 1^{er} octobre dernier, la «ligne énergie» est une réalisation commune des électriciens romands, de la Fédération romande des consommatrices et de collaborateurs du programme Energie 2000, soutenu par la Confédération. Motivées par une campagne d'annonces et de spots radiophoniques, plus de 200 personnes ont sollicité ce nouveau service durant la période de lancement et leurs questions ont pour l'essentiel porté sur les appareils électroménagers.

Comme ils l'ont expliqué au cours d'une récente conférence de presse, les promoteurs de cette campagne sont convaincus qu'elle répond à une nécessité: si, en effet, le public semble en général assez au fait des moyens de réaliser des économies dans le domaine thermique, celui de l'énergie électrique est lié à une plus grande variété de problèmes et le consommateur ne dispose pas toujours de toutes les informations nécessaires pour réduire ses besoins. Ce sont deux conseillères de la FRC qui ont traité les appels reçus pendant la période de rodage, répondant de vive voix aux questions les plus simples ou préparant une réponse écrite détaillée, avec l'aide d'une banque de données informatique ou la collaboration d'un spécialiste, pour les cas plus complexes.

Quant aux responsables techniques de l'industrie, des arts et métiers et des services, aux entrepreneurs, installateurs, bureaux techniques, concepteurs, maîtres d'ouvrages, sans oublier les enseignants, les grossistes ou les propriétaires, ils peuvent, par l'intermédiaire de la «ligne énergie», faire appel aux conseils d'un membre du corps des patrouilleurs «Energie 2000 – Electricité» et bénéficier ainsi du savoir-faire professionnel accumulé à la fois par le biais du pro-

gramme d'impulsion RAVEL (utilisation rationnelle de l'électricité), de nombreux projets pilotes récents en Suisse et à l'étranger et les travaux de la Commission SIA 380/4 sur l'énergie électrique dans le bâtiment. Une consultation qui peut se révéler fort payante si l'on songe aux propos de M. Charles Weinmann, responsable du programme RAVEL en Suisse romande: «Pour chaque prestation requise par les utilisateurs, telle que ventilation, refroidissement, éclairage, force, chaleur, traitement de l'information, cuisson, lavage, transport, les consommations d'électricité des appareils et des équipements sont souvent beaucoup trop élevées. Certains systèmes consomment jusqu'à cinq fois plus que d'autres pour le même service rendu.»

Symposium FEANI/IDNDR

Lausanne, 29-30 septembre 1993

Le Comité national suisse IDNDR et le Comité national suisse de la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI) organisent, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne les 29 et 30 septembre 1993, un symposium consacré à la contribution des ingénieurs européens à la prévention des catastrophes naturelles.

Le but de cette manifestation est de permettre l'échange des connaissances et des technologies dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles.

Les thèmes en seront:

- stratégies de sauvegarde de systèmes vitaux en ingénierie
- contributions des ingénieurs européens dans les secteurs de prévention de catastrophes et de reconstruction après catastrophes; expériences acquises dans leur pays
- transfert de technologie dans les domaines de la pré-

Ecoles d'informatique et du tourisme à Sierre VS

Ouverture

Le présent concours de projets est organisé par le Département des travaux publics du canton du Valais représenté par son Service des bâtiments.

Jury

MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion; Hans Imhof, architecte, Service des bâtiments, Sion; Charles-Albert Antille, président de la ville de Sierre, Sierre; Roger Diener, architecte EPF, Bâle; Lévy Dubuis, chef du Service de la formation professionnelle, Sion; Joseph Guntern, chef du Service de l'enseignement secondaire, Sion; Patrick Mestelan, architecte, Lausanne; Ueli Zbinden, architecte, Zurich. Suppléants: M^{me} et MM. Marc-André Berclaz, directeur ETC, Sierre; Stéphanie Cantalou, architecte, Berne; Jean-Daniel Crettaz, architecte de la ville de Sierre, Sierre; Jean-Claude Seewer, directeur EST, Sierre

Participation

Le concours est ouvert aux architectes établis dans le canton du Valais avant le 1^{er} janvier 1993 et aux architectes

valaisans établis en Suisse. Pour y participer, ceux-ci doivent être inscrits au Registre valaisan des architectes, ou au REG A ou B, ou être diplômés EPF, EAUG ou ETS ou être titulaires d'une formation reconnue équivalente.

Inscription

Par écrit auprès de l'organisateur (Etat du Valais, Service des bâtiments, place St-Théodule, 1950 Sion) jusqu'au 12 avril 1993 avec le versement d'un dépôt de 400 francs sur le CCP de la caisse d'Etat du Valais, n° 19-12-6, rubrique numéro 9201.30287. La photocopie du récépissé sera jointe à la lettre d'inscription. Les concurrents pourront retirer la maquette et les documents de base, 10 jours après leur inscription, auprès de l'organisateur. Un exemplaire du règlement et programme peut être obtenu gratuitement auprès de l'organisateur.

Une somme de 70 000 francs est mise à disposition du jury pour l'attribution de 6 à 8 prix. En outre, une somme de 10 000 francs est réservée au jury pour d'éventuels achats. Questions relatives au concours: jusqu'au 21 mai; remise des projets: jusqu'au 3 septembre 1993.